

objectifs, je suis heureux de signaler à la Chambre que l'ambassadeur du Canada en Union soviétique, M. R. A. D. Ford, jouit d'une excellente réputation, qu'il fait preuve d'une compétence impressionnante et qu'il est secondé par un personnel consciencieux et expérimenté.

**Des voix:** Bravo!

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, la Chambre est au courant de l'invitation que j'ai faite au président Kossyguine de visiter le Canada au moment opportun pour chacun de nous, et il a accepté avec plaisir. Je suis certain qu'à cette occasion, les Canadiens accueilleront le leader soviétique avec la même cordialité et la même sympathie dont j'ai été l'objet dans toutes les villes que j'ai visitées. Je suis particulièrement reconnaissant à M. Kossyguine qui a passé environ 20 heures avec moi et dont la fille a agi pendant tout le voyage comme hôtesse auprès de ma femme.

Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'avoir eu l'occasion de faire le voyage. Je suis heureux d'être de retour. Je me réjouis de ce que la visite semble avoir des résultats favorables.

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, avec le député d'Oxford (M. Nesbitt), je souhaite la bienvenue au premier ministre (M. Trudeau) à son retour de voyage. Comme il a pu en conclure au débat, nous avons suivi avec intérêt ses pérégrinations dans les diverses régions de l'Union soviétique. Je regrette que dès sa descente d'avion, il ait dû venir à la Chambre assister au débat. Il doit savoir maintenant que la cause en est le regrettable refus que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp), en sa qualité de premier ministre suppléant, a opposé à une requête, raisonnable selon moi, que le gouvernement prévoie un débat sur le traité et les questions connexes que le premier ministre a abordées en Union soviétique.

J'aurais moi-même préféré un compte rendu du premier ministre. Les divers partis auraient pu s'entendre ensuite pour consacrer un ou deux jours à cette question assez importante et aux répercussions de ce voyage et du traité. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'y est opposé et nous a mis au défi, en fait, de soulever ce sujet lors de la première journée réservée à l'opposition à la Chambre des communes. Nous n'avons pas d'autre choix. C'est ce qui a amené le premier ministre ici. Je suis heureux de le voir et d'entendre ce qu'il a eu à dire.

Qu'on ne prétende pas, monsieur l'Orateur, que ce parti ou n'importe quel autre s'oppose aux discussions, aux négociations et aux consultations entre ce pays et tout autre pays du monde, y compris l'Union soviétique.

**Des voix:** Bravo!

• (4.00 p.m.)

**M. Baldwin:** Ce point n'a aucunement été contesté au cours du débat. Le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) nous a indiqué dans quelle mesure cette pratique a été suivie dans le passé, pratique établie surtout par le gouvernement qu'il dirigeait alors en tant que premier ministre du Canada.

Ce qui nous inquiétait et ce qui nous a amenés à réclamer ce débat, ce sont les circonstances entourant la signature de ce qu'on a appelé un protocole, ce qui s'est dit alors en Russie et ici. Si la signature de ce protocole ne s'était pas accompagnée de tout le bruit que l'on sait ni de la prétention et de la vantardise qui se sont manifestées dans notre pays et en Union soviétique, il y aurait

eu des discussions et il y aurait eu une déclaration du premier ministre à l'appel des motions. Il faut considérer les circonstances. Des députés ont cité des passages des déclarations du premier ministre, et je n'ai pas l'intention de répéter ces citations, mais elles faisaient allusion au caractère historique de cette entente.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, en sa qualité de premier ministre suppléant, a présenté un rapport à la Chambre dans lequel il a aussi fait ressortir ce point. La seule impression que nous avons eue à la Chambre, et que tout le pays a eue, j'en suis sûr, c'est que le gouvernement s'engage maintenant dans une voie toute nouvelle, qu'il a donné un nouveau coup de barre, et qu'il s'aventure sur un nouveau terrain.

**L'hon. M. Sharp:** C'est votre façon d'interpréter les choses.

**M. Baldwin:** C'est l'impression que nous avons eue à la Chambre et partout au pays. Le ministre peut le nier mais avant de terminer, je vais lui prouver ce que j'avance. D'aucuns se sont demandé s'il s'agissait d'un protocole ou d'un traité et ce qu'il fallait en faire. Peu importe le nom qu'on lui donne, c'est ce que renferme le document qui importe. L'important c'est ce qui a été dit au moment de la signature du document et ce qu'en ont dit les béni-oui-oui qui accompagnaient le premier ministre et qui en ont fait état. Il ne fait aucun doute que le premier ministre, son entourage, son personnel ici et son suppléant ont donné l'impression que ce geste était quelque chose de neuf, d'important et de différent.

Il est vrai que ce document consacre par écrit certaines propositions, mais il n'y a rien dans le protocole à propos de l'avenir qui n'aurait pu être fait et qui ne l'a pas été dans le passé.

**M. Bigg:** Il a été rédigé avant sa visite.

**M. Baldwin:** L'impression indélébile qui doit nous rester est que ce document est censé être une innovation de conséquence et d'une importance capitale. C'est pourquoi nous avons réclaté ce débat. Après avoir entendu le premier ministre, nous ne sommes pas plus renseignés qu'avant son retour.

**Une voix:** Vous n'avez pas écouté.

**M. Baldwin:** On a parlé de l'accueil enthousiaste fait à ce document.

**Une voix:** Son discours était un excellent récit de voyage.

**L'hon. M. Laing:** Êtes-vous mécontent ou satisfait?

**M. Baldwin:** Ce document a suscité des opinions diverses au Canada, et il faudra du temps pour y voir clair. Il faut dire que des gens éprouvent de graves doutes dans certaines parties du Canada, non pas à cause de l'existence même du protocole, mais des circonstances qui l'entourent, de son exécution et des déclarations faites en Russie et au Canada. Permettez-moi de verser quelques commentaires au dossier. J'ai ici une lettre datée du 26 mai 1971 et adressée au premier ministre suppléant par le comité ukrainien du Canada. En voici le premier paragraphe:

Les Ukrainiens du Canada ont vivement apprécié les remarques faites par le très hon. premier ministre Trudeau au